

## Annexe B

### Formulaire de demande d'ISMM - Station de navire

**IMPORTANT : Utilisez ce formulaire de demande si le navire nécessite une licence radio ou si de l'équipement radio additionnel y est installé.** Si le navire ne nécessite pas de licence radio et qu'il n'est muni que d'appareil(s) radio VHF/ASN avec ou sans SPG ou LORAN, utilisez plutôt le formulaire à l'annexe A.

**Partie A - Action :**  Assigner une nouvelle ISMM  Modifier une ISMM  Annuler une ISMM

**Partie B - Terminaux mobiles INMARSAT à bord** (choisir un seul) :

- Le navire N'est PAS muni d'un terminal mobile INMARSAT de standard B, C ou M. (ISMM type 0)
- Le navire est, ou sera bientôt, muni d'un terminal mobile INMARSAT de standard C. (ISMM type 1)
- Le navire est, ou sera bientôt, muni d'un terminal mobile INMARSAT de standard B ou M. (ISMM type 3)

**Partie C - Information** (✓ indique un champ obligatoire et ✘ un champ obligatoire si assigné ou installé) :

✓	<u>Nom du demandeur</u> : Nom et prénom
✓	<u>Numéro de téléphone du demandeur</u> : (inclure le code du pays et le code régional)
	<u>Adresse postale du demandeur</u> : (inclure le code postal)
	<u>Numéro de télécopieur du demandeur</u> : (inclure le code du pays et le code régional)
	<u>Adresse électronique du demandeur</u> :
✘	<u>ISMM</u> : Identité dans le service mobile maritime à neuf chiffres débutant avec 316
✓	<u>Nom du navire</u> :
	<u>Ancien nom du navire</u> : (dans le cas d'une modification au nom du navire)
✓	<u>Nom du propriétaire du navire</u> : Nom, prénom ou nom de la compagnie
✓	<u>Classe générale</u> : Faire le choix approprié à partir de l'annexe E
	<u>Classe(s) individuelle(s)</u> : Faire le(s) choix approprié(s) à partir de l'annexe E

## Annexe B

(Suite)

✘	<u>ISMM de groupe de stations de navire</u> : (si le navire appartient à un groupe)
✓	<u>Jauge brute</u> : Capacité interne du navire (pour embarcation de plaisance de 12 mètres ou moins, voir l'annexe E)
✓	<u>Nom et adresse de l'agent de liaison à terre en cas d'urgence</u> : Nom et adresse de la personne à contacter en cas d'urgence
✓	<u>Numéro de téléphone de l'agent de liaison à terre en cas d'urgence</u> : Numéro de téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence (inclure le code du pays et le code régional)
	<u>Numéro de télécopieur de l'agent de liaison à terre en cas d'urgence</u> : Numéro de télécopieur de la personne à contacter en cas d'urgence (inclure le code du pays et le code régional)
	<u>Numéro de téléphone alternatif 24 heures en cas d'urgence</u> : Autre numéro de téléphone en cas d'urgence accessible en tout temps (inclure le code du pays et le code régional)
✓	<u>Capacité de personnes à bord</u> : Nombre maximum de personnes à bord
✓	<u>Information sur les installations radio</u> : Équipement radio à bord (i.e. MF/HF MF/HF/ASN VHF VHF/ASN CB CELL SCP MSAT IDBE RTTY DF FAX NAVTEX LORAN INMARSAT-A-B-C-M-Mini-M-M4 EGC SPG SART)
✘	<u>Indicatif d'appel radio</u> : Indicatif d'appel radio assigné par IC
	<u>Ancien indicatif d'appel radio</u> : (dans le cas d'une modification à l'indicatif d'appel radio)
✘	<u>Numéro(s) d'appel sélectif</u> : Numéro(s) d'appel sélectif à cinq chiffres assigné par IC entre 03200-03299 précédé de la lettre S si utilisé dans le système séquentiel à une seule fréquence (SSFC) <i>seulement</i> ou par la lettre T si utilisé <i>également ou uniquement</i> dans le système d'impression directe à bande étroite (IDBE)
✘	<u>Nombre d'embarcations de sauvetage</u> : Nombre d'embarcations de sauvetage équipées ou non d'appareils radio

## Annexe B

(Suite)

✘	<u>Fréquence(s) RLS</u> : Fréquence(s) d'opération de l'équipement RLS à bord
	<u>Nature(s) du service</u> : Faire le(s) choix approprié(s) à partir de l'annexe E
	<u>Service(s) disponible(s)</u> : Faire le(s) choix approprié(s) à partir de l'annexe E
	<u>Heures de service</u> : Faire le choix approprié à partir de l'annexe E
	<u>Bande(s) de fréquences de télégraphie</u> : Faire le(s) choix approprié(s) à partir de l'annexe E
	<u>Bande(s) de fréquences de téléphonie</u> : Faire le(s) choix approprié(s) à partir de l'annexe E
	<u>Autorités chargées de la comptabilité (CIAC)</u> : Le code d'identification d'autorité comptable de l'unité chargée de la comptabilité pour le navire en rapport aux services mobile maritime et mobile maritime par satellite. Faire le choix approprié à partir de l'annexe E
	<u>CIAC utilisé pour le service INMARSAT</u> : Si cette unité diffère de celle ci-dessus, le code d'identification d'autorité comptable de l'unité chargée de la comptabilité pour le navire en rapport au service mobile maritime par satellite seulement. Faire le choix approprié à partir de l'annexe E
✘	<u>Code d'identification RLS</u> : La série de quinze caractères hexadécimaux, aussi appelée le 15 Hex ID de la balise débutant avec A78
	<u>Numéro d'identification du navire</u> : Le numéro matricule à six chiffres (le numéro d'immatriculation nationale assigné par le Registraire des navires de Transports Canada) ou le numéro de l'Organisation maritime internationale (OMI) assigné par l'OMI
✘	<u>Identité(s) INMARSAT</u> : Numéro(s) de mobile INMARSAT (NMI) assigné à chaque terminal mobile INMARSAT à bord
	<u>Information et/ou directives additionnelles</u> :